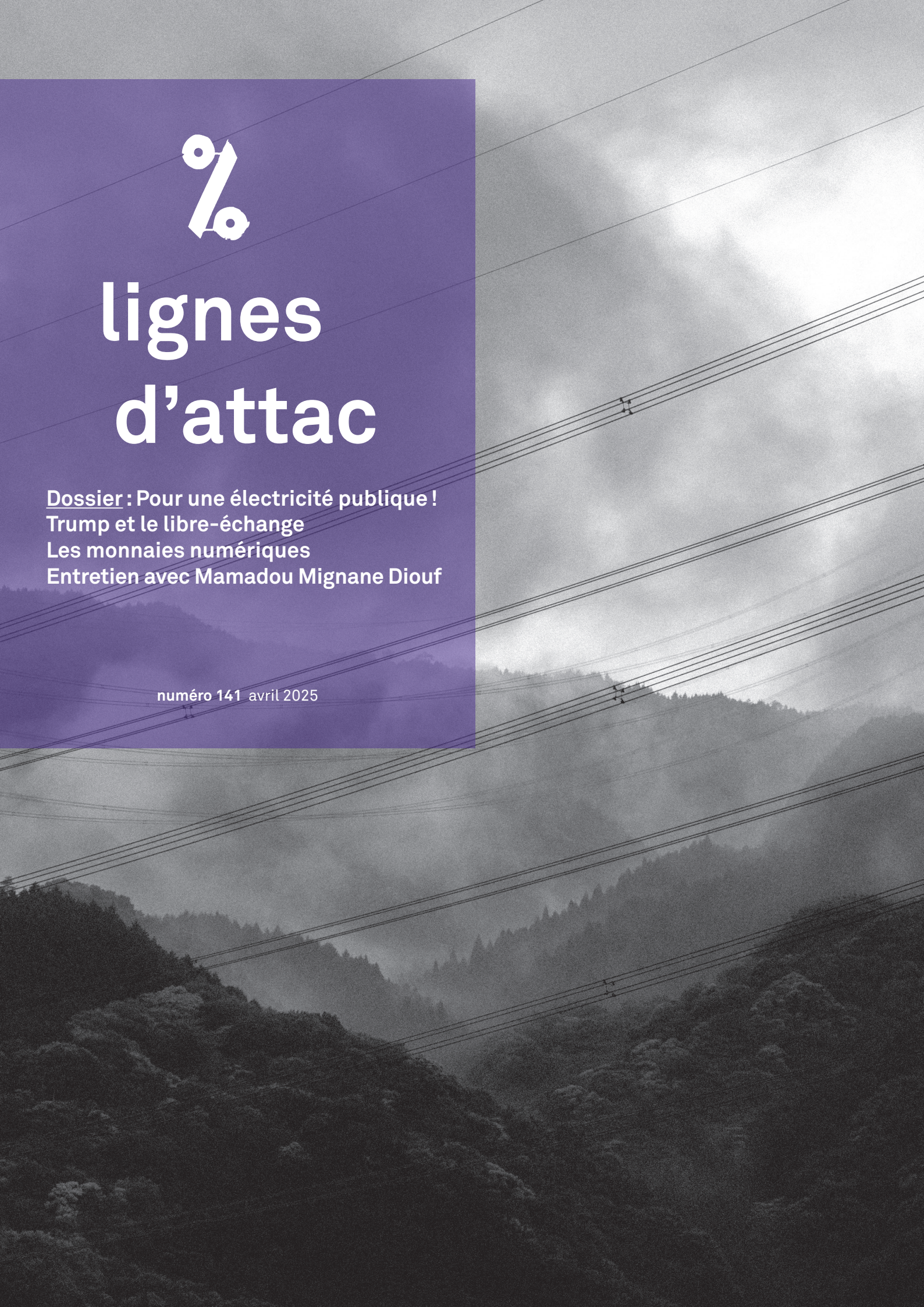




lignes d'attac

Dossier : Pour une électricité publique !
Trump et le libre-échange
Les monnaies numériques
Entretien avec Mamadou Mignane Diouf

numéro 141 avril 2025



Livres

sur attac.org/l/boutique

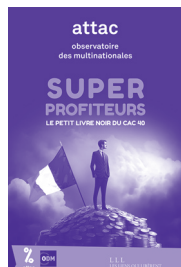
Manifeste des Rosies

Attac, éditions LLL, 2024



Super profiteurs, le petit livre noir du CAC 40

Attac, éditions LLL, 2023



L'évasion fiscale, toute une histoire

Attac et VAP, éditions de l'Atelier, 2024



Notes

sur attac.org/l/notes

Pour en finir avec les banques toxiques : désarmons les bombes carbone et financière !
(juin 2024)

La dette de l'injustice fiscale
(mars 2025)

Campagne adhésion : aidez Attac à grandir

Un autre monde est possible ! Mais pour le construire, nous avons besoin de forces militantes et de moyens financiers. Attac est une association qui agit grâce à l'implication et au soutien de ses adhérent·es, alors élargissons notre mouvement pour le faire grandir et renforcer nos luttes.

Pour ce faire, nous vous proposons une action simple : convaincre votre entourage de rejoindre notre mobilisation en parrainant/marrainant un·e proche pour adhérer à Attac.

Rejoindre notre association est une aventure humaine, mais ce n'est pas toujours simple quand on ne connaît pas ses membres ou son fonctionnement. Proposez à cette personne de l'accompagner dans sa démarche et dans les rencontres qu'elle sera amenée à faire.

Pour vous remercier de votre démarche, nous vous envoyons sur demande un livre de votre choix dans notre librairie en ligne. Pour ce faire, faites nous part de votre parrainage/marrainage à l'adresse : adhesion@attac.org

En nous souhaitant nombreuses et nombreux dans les luttes à venir !

bulletin d'abonnement lignes d'attac

nom
prénom
adresse

code postal ville

courriel

☐ abonnement d'un an au tarif normal de 20€
☐ abonnement d'un an au tarif adhérent·e 12€

date
signature

chèque bancaire ou postal à l'ordre d'Attac
à retourner à
Attac - service abonnements,
5 villa de la Tourelle 93100 Montreuil

Attac

association pour la taxation
des transactions financières
et pour l'action citoyenne
est un mouvement
d'éducation populaire
tourné vers l'action.
Attac se mobilise
contre l'hégémonie
de la finance
et la marchandisation
du monde,
pour des alternatives
sociales, écologiques
et démocratiques

éditeur de publication
Attac France
directeur de publication
Vincent Gay
secrétariat de rédaction
Frédéric Lemaire
conception
Stéphane Dupont

ont participé à la rédaction
de ce numéro
Dominique Plihon,
Gilles Sabatier,
Jean-Marie Harribey,
Laure Lavigne Delville,
Lou Chesné, Marie Beyer,
Nicolas Roux, Sylvie Agard,
Vincent Drezet, Vincent Gay,
Youlie Yamamoto

couverture
Charles Devaux – Unsplash

maquette et illustrations
Maxime Barbier
Stéphane Dupont

impression
sur papier recyclé
Corlet

abonnement annuel
4 numéros : 20€
dépôt légal à parution
ISSN 1620-8420
CPPAP 0524G81654



SYNDICAT DE LA PRESSE SOCIALE

5 villa de la Tourelle
93100 Montreuil
01 56 06 43 60
attacfr@attac.org



Lou Chesné, Vincent Drezet,
Youlie Yamamoto
porte-paroles d'Attac France

Le monde semble craquer de toute part. Depuis son arrivée au pouvoir, Donald Trump s'est engagé dans une brutale contre-révolution libertarienne et conservatrice. Partout dans le monde, son élection donne des ailes aux mouvements ultraconservateurs qui nourrissent la violence, le racisme, les inégalités, les discriminations, et nient l'urgence climatique.

Bénéficiant désormais de la complaisance de Washington, Vladimir Poutine est en position de force en Ukraine. En Europe de l'Est, d'autres pays s'inquiètent des visées expansionnistes du Kremlin. Quant au plan délirant de Trump et Netanyahu concernant Gaza, il montre ce dont l'extrême droite est capable : expulser les populations de chez elles pour mieux instaurer des paradis pour riches.

L'altermondialisme fait face à un défi immense. Plus que jamais, un autre monde est non seulement possible, mais également nécessaire : démocratique, pacifique, solidaire et écologique. C'est le sens de la mobilisation d'Attac à l'échelle internationale, avec ses partenaires dans le monde entier.

En France, Attac se mobilise également contre la surenchère intolérante et dogmatique de la droite à l'extrême-droite. Dans le cadre de la campagne « Désarmer Bolloré », nous préparons la sortie d'un rapport décryptant le système mis en place par le milliardaire breton pour étendre toujours plus son empire et propager massivement ses idées d'extrême droite.

Nous publions également une note pour dénoncer le chantage à la dette justifiant toujours plus de reculs sociaux et écologiques. Elle montre qu'une part importante de l'augmentation de la dette est en réalité due à une politique de sape des recettes fiscales et de cadeaux fiscaux aux plus riches. Nous continuons à dénoncer les criminels climatiques malgré la répression : nous serons nombreuses et nombreux le 23 mai au procès des activistes d'Attac et d'Extinction Rebellion accusés d'avoir bloqué le décollage de jets privés à l'aéroport du Bourget.

Nous vous donnons enfin rendez-vous à l'Assemblée générale électorale le 14 juin à laquelle nous invitons les adhérent·es, les membres fondateurs et nos allié·es à participer massivement. Ensemble et mobilisé·es nous sommes capables de résister à l'offensive de l'extrême droite et construire une société juste et solidaire.

La dette de l'injustice fiscale PUBLICATION

La hausse de la dette est souvent présentée comme résultant d'une « dérive des comptes publics », du fait que nous vivrions « au-dessus de nos moyens ». Les services publics et la protection sociale sont particulièrement visés car ils pèseraient trop lourd sur les comptes publics. En réalité, une part importante de l'augmentation de la dette s'explique par les politiques fiscales de baisses d'impôts et de cadeaux fiscaux de ces dix dernières années. Attac et le CADTM publient un rapport qui le prouve, chiffres à l'appui.

Dans son discours de politique générale, le Premier ministre François Bayrou a justifié les coupes budgétaires drastiques engagées dans le budget 2025 par la « dette abyssale » de l'État. Le même sermon est réitéré depuis près de 20 ans par les partisans des politiques néolibérales : nous aurions vécu au-dessus de nos moyens, il faudrait donc faire des efforts, réduire les dépenses publiques, travailler davantage, etc.

Ce discours culpabilisateur, ciblant les dépenses publiques, fait l'impasse sur le rôle majeur des baisses d'impôt et autres diminutions de recettes publiques dans l'augmentation de la dette ces dernières années. Plusieurs travaux en attestent. Ceux de la Cour des comptes, par exemple, relève que les baisses d'impôts et de cotisations ont contribué à la dégradation du déficit public et modifié la structure des recettes des différentes administrations publiques.

Depuis 2008, le niveau de dépense publique est resté globalement stable (exception faite de l'année 2020 au cours de laquelle la dépense publique a joué un rôle d'amortisseur). La hausse de la dette s'explique certes par le coût des mesures prises pour faire face à la crise sanitaire (fonds de solidarité, chômage partiel, etc.) et les investissements publics. Mais les baisses d'impôt en représentent également une large part.

Une remise en perspective est donc nécessaire. Dans un rapport publié fin mars, Attac et le CADTM proposent de démontrer, chiffres à l'appui, comment la diminution des prélèvements obligatoires (impôts et recettes de la Sécurité sociale) a creusé les déficits et alimenté la dette. Cette analyse revient sur les principales mesures prises en matière fiscale en France pendant les quinquennats Macron (de 2017 à 2023) et au-delà (de 2014 à 2017). Il s'inscrit dans le prolonge-

ment du rapport du Collectif pour un audit citoyen de la dette publique publié en mai 2014.

Les résultats de notre étude sont édifiants. La politique fiscale menée par Emmanuel Macron a tout particulièrement contribué à l'augmentation spectaculaire de la dette publique depuis son arrivée au pouvoir en 2017. Selon nos calculs, tous basés sur les données officielles, le coût des baisses de prélèvements, représente un manque à gagner cumulé net avec 307,39 milliards d'euros sur la période 2018 à 2023. Ce montant compte pour près de 35 % de la hausse de la dette sur cette période.

Il résulte de l'application d'une réforme fiscale résolument en faveur des plus riches et des grandes entreprises : baisse progressive du taux de l'impôt sur les sociétés, des impôts de production, mise en place du prélèvement forfaitaire unique, remplacement de l'ISF par un impôt sur la fortune immobilière (IFI)... Si la législation fiscale et le niveau des recettes sociales avaient été figés depuis 2017, entre 2018 et 2023, la dette publique s'élèverait à 2793,81 milliards d'euros, soit 99 % du PIB et non de 109,9 %.

La baisse des recettes publiques est particulièrement marquée depuis l'arrivée au pouvoir d'Emmanuel Macron, mais cette tendance était déjà à l'œuvre sous le précédent gouvernement. Si la législation fiscale et le niveau des recettes sociales avaient été figés depuis 2013, entre 2014 et 2023, la dette publique s'élèverait à 93,8 % du PIB.

Le rapport publié par Attac et le CADTM permet également de démontrer la vacuité de la théorie du ruissellement, qui sert de justification aux promoteurs des baisses d'impôts et de prélèvements de toutes sortes. Selon l'économie de l'offre et la théorie du ruissellement, les baisses d'impôts favorisent la compétitivité, la croissance et l'emploi et génèrent ainsi des recettes fiscales et sociales supplémentaires.

Dans notre calcul, nous prenons en compte ces éventuels « retours d'impôt » provoqués par les mesures examinées. Ces surcroûts de recettes n'ont toutefois fait l'objet que de peu d'évaluations a posteriori. Les quelques travaux menés sur le sujet (notamment par l'organisme France stratégie, rattaché au Premier ministre) sont toutefois instructifs. Globalement, il en ressort que les effets attendus ne sont manifestement pas au rendez-vous.

Outre ces analyses chiffrées, nous formulons dans ce rapport des propositions pour mettre les politiques fiscales et la gestion de la dette publique pour mieux répartir les richesses et pour répondre aux urgences sociales, écologiques et économiques. Plus que jamais une urgence !

Vincent Drezet

Retraites : travaillez, c'est le fonds qui manque le plus **ANALYSE**

Les négociations entre les syndicats et le patronat au sujet du financement des retraites sont pratiquement achevées à peine commencées. C'était couru d'avance puisque le Medef avait annoncé qu'il s'opposerait à l'augmentation du taux de cotisations vieillesse et qu'il fallait introduire «une dose» ou un «pilier» de capitalisation pour compléter le système de retraites par répartition et faire travailler plus longtemps.

Le bouleversement géopolitique mondial provoqué par l'élection de Donald Trump est le prétexte pour Emmanuel Macron de franchir un cap de plus dans la remise en cause de la protection sociale en sous-entendant que celle-ci devait être sacrifiée pour augmenter les dépenses militaires. L'occasion est trop belle pour les tenants de la financiarisation générale de la société d'enfoncer le clou en faveur de la capitalisation. Cynisme et vacuité sont les deux mamelles de l'idéologie néolibérale.

Vacuité car la retraite par capitalisation est soumise aux soubresauts de la finance et aussi aux mêmes contraintes démographiques que la retraite par répartition. Au moment de liquider les contrats, les fonds de pension doivent trouver de nouveaux contractants pour pouvoir verser les pensions. En un mot, seul le travail ajoute de la valeur à partager, le capital boursier est en soi stérile et même fictif, comme disait Marx.

L'épargne retraite et l'assurance-vie ne changent rien à cette règle : les actifs font toujours vivre les inactifs et on ne finance jamais sa propre retraite car il n'y a pas de congélateur de revenus pour le futur. Cela dit, un dilemme doit être tranché : travailler tous mais moins chacun pour résorber le chômage ou bien ceux qui ont déjà un emploi travaillent davantage pendant que les autres sont laissés sur la touche. Le capitalisme choisit toujours la seconde option pour asseoir son rapport de forces.

Cynisme car la capitalisation accroît les inégalités puisque, pour capitaliser, il faut détenir du capital, et pour en détenir, il faut disposer de revenus élevés. Pire, à l'ère où le capital s'est mondialisé et où les placements financiers se font là où la main-d'œuvre est devenue très productive mais reste peu chère, la retraite par capitalisation vise à accaparer une part plus grande de la valeur ajoutée mondiale au profit de rentiers, petits et grands.

Le vieux rêve du capital est de transformer les travailleurs en minuscules capitalistes. L'impérialisme a toujours consisté à s'approprier des produits primaires ou des matières premières à vil prix et aussi des revenus



© Arnaud César Vilette - Collectif DR

tirés de l'exploitation de la force de travail du monde entier. La généralisation de la retraite par capitalisation donnerait à celui-ci une nouvelle dimension. Avec une «dose», la capitalisation serait de l'impérialisme, non dit mais très pernicieux.

Le rapport de la Cour sur la situation financière du système de retraites (février 2025) ne dit pas grand-chose de la capitalisation, sauf ceci qui n'est pas anodin : «Même s'ils sont limités, ces dispositifs [de capitalisation ou de plans d'épargne retraite] sont coûteux pour les finances publiques. En effet, les cotisations à ces régimes bénéficient de réductions de cotisations sociales et de déduction de revenu imposable, pour un coût estimé à 1,8 Md€ par an.»

Pour accompagner l'évolution démographique, la hausse des cotisations est la seule manière d'éviter une baisse des pensions, un recul de l'âge retraite ou un allongement de la durée de cotisation. Trois solutions peuvent converger : diminution, voire suppression, des exonérations de cotisations sociales ; augmentation du taux de cotisation salariale et patronale : on l'estime à 0,15 point de hausse par an pendant six ans pour pouvoir abroger la réforme de 2023 ; élargissement de l'assiette des cotisations : primes, intéressement, participation, dividendes.

Il est vrai que, s'il faut produire davantage de moyens de défense ou de moyens de vivre (notamment bifurcation écologique), il faut les financer, sauf à produire moins d'autres choses. Mais pour les financer, soit on travaille davantage et alors le capital s'accroît encore au passage, soit on prélève des impôts sur les revenus du capital et sur les patrimoines des riches, de façon à équilibrer les avances monétaires indispensables. L'alternative n'est donc pas sécurité militaire ou sécurité sociale, car aider l'Ukraine est un impératif politique et moral, mais plus la sécurité sociale sera garantie, plus la sécurité tout court le sera et protégera les valeurs, si tant est que l'Europe en ait vraiment autres que celles du marché.

Jean-Marie Harribey

Le retour de Trump sonne-t-il la fin du libre-échange ?

FOCUS

Le retour au pouvoir de Donald Trump et l'annonce de nouveaux droits de douane bouleversent encore davantage l'ordre néolibéral qui régit le commerce international depuis les années 1990. Si ces mesures creusent un fossé au sein du camp occidental, elles s'inscrivent pourtant dans une certaine continuité de la politique américaine. Assiste-t-on pour autant à la fin du libre-échange ?

Le second mandat de Trump marque une rupture avec les doctrines néoconservatrices qui ont dominé la politique étrangère américaine depuis Clinton. Il ne s'agit plus, même en façade, d'apporter la démocratie au monde et d'assurer la stabilité mondiale, mais d'opérer selon une logique de pur marchandage. Désormais, les États-Unis négocient comme un promoteur immobilier, privilégiant l'accord de « gré à gré ».

L'administration Trump semble ainsi accepter l'aspect multipolaire du monde actuel, afin d'y tirer son épingle du jeu. Au début des années 70, Washington s'était rapprochée de Pékin pour contrer l'Union soviétique ; aujourd'hui, les États-Unis jouent la carte russe pour mieux cibler la Chine. Au passage, ils rabaissent leurs alliés historiques, les sommant de se conformer à ses exigences sous peine de sanctions commerciales ou stratégiques.

Si Trump affiche son rejet de la logique multilatérale libre-échangiste, cette dynamique ne date pas de lui. Déjà sous Obama, les États-Unis avaient commencé à paralyser l'Organisation mondiale du commerce en bloquant la nomination de juges à son organe d'appel, une politique poursuivie sous Trump puis Biden. De même, les restrictions imposées aux entreprises technologiques chinoises avaient déjà commencé avec Obama.

Une politique de coercition économique

Mais Trump franchit un cap avec une approche quasi-impériale vis-à-vis de ce qu'il considère comme sa sphère d'influence. Il n'hésite pas à imposer des tarifs douaniers au Mexique et au Canada prenant prétexte de leur inaction contre l'immigration clandestine et le trafic de drogue, violant ainsi l'accord Canada-États-Unis-Mexique (USMCA) qu'il avait lui-même renégocié. Il force le Panama à quitter les nouvelles routes de la soie chinoises et menace la Colombie de sanctions si elle refuse de reprendre des migrants, ce à quoi Bogota finit par céder.

L'Union européenne n'est pas épargnée : Trump brandit la menace d'une guerre commerciale contre les États qui taxent ou régulent les entreprises de la Silicon Valley. Jusqu'à des provocations absurdes, comme la menace d'envahir le Groenland ou d'annexer le Canada. On ne parle donc plus d'un simple protectionnisme, mais bien d'une politique coercitive et impérialiste, y compris à l'encontre d'alliés traditionnels, littéralement vassalisés.

Le ralliement des GAFAM et d'Elon Musk à Donald Trump, conjugué à la perception de l'économie numérique et de l'intelligence artificielle comme enjeux stratégiques majeurs, laisse présager une intégration des intérêts de la « Big Tech » au cœur des négociations commerciales. Dans le collimateur : toute entrave à la libre circulation des données, les obligations de stockage local des contenus, la taxation des activités numériques et les transferts forcés de codes sources. Autant de « barrières » au commerce numérique que les États-Unis pourraient chercher à abattre. Une fois de plus, la rhétorique du rapport de force et de l'accord transactionnel devrait prévaloir, au détriment d'une régulation concertée et équilibrée de l'espace numérique.

L'Europe enfermée dans sa bulle du libre-échange

L'Union européenne (UE), malgré quelques initiatives protectionnistes, reste figée dans une logique commerciale héritée des années 1990. Depuis la réélection de Trump, la Commission européenne a finalisé des accords de libre-échange avec le Mercosur et le Mexique, un accord sur le commerce numérique avec la Corée, tout en accélérant ses négociations avec plusieurs pays asiatiques (Inde, Indonésie, Malaisie, Philippines, Thaïlande).

Ces derniers mois, la Commission européenne a également signé d'autres types d'accords, tels que les « accords de facilitation des investissements durables » et les « partenariats stratégiques pour l'énergie et les matières premières ». Elle a plus récemment annoncé un nouveau concept de « partenariat pour le commerce et l'investissement propres ». Ces accords ont une portée moins contraignante que les accords de libre-échange plus larges, mais ils viendront les compléter afin de répondre aux besoins des multinationales européennes, toujours en quête de nouveaux débouchés à l'international.

Ces initiatives illustrent surtout l'incapacité notoire de l'Union européenne à s'extraire d'une logique héritée de la fin de la guerre froide, où le libre-échange reste perçu comme un instrument de puissance et un moteur de prospérité. Derrière les discours sur la coopération, le développement durable et les droits humains, Bruxelles poursuit en réalité une politique d'ouverture commerciale dictée par les intérêts de ses grandes entreprises.



Or, le contexte mondial a radicalement changé : le capitalisme néolibéral mondialisé a révélé ses failles, d'abord lors de la crise des subprimes, puis avec la pandémie de Covid-19 et les tensions géopolitiques croissantes. L'accord UE-Mercosur en est l'illustration parfaite : en discussion depuis 1995, à une époque où le réchauffement climatique n'était qu'une préoccupation marginale, il est aujourd'hui en complet décalage avec les défis actuels.

Le Sud global face aux nouvelles tensions

Les conséquences sur le Sud global, marqué par son hétérogénéité économique et politique, se déploient à plusieurs niveaux. Les économies et les populations du Sud les plus faibles se retrouvent une nouvelle fois prises en tenaille entre les intérêts stratégiques des grandes puissances, l'instabilité croissante renforçant leur vulnérabilité. D'autres, cependant, pourraient tirer parti de cette redistribution des cartes.

Trump n'hésite pas à pointer du doigt des pays comme le Vietnam ou l'Inde, accusés de pratiques commerciales « injustes », et à leur imposer des tarifs douaniers pour les forcer à ouvrir davantage leurs marchés. L'Inde, en pleine négociation d'un accord commercial avec Washington, risque de devoir céder pour calmer les velléités du président états-unien.

Afin de préserver la domination du dollar, Trump menace également de sanctionner les pays adoptant une monnaie alternative issue des BRICS+ (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud et leurs nouveaux partenaires) ou souhaitant privilégier une autre monnaie au détriment du dollar. Cette pression vise notamment l'Inde, le Brésil et l'Afrique du Sud, qui explorent des alternatives au billet vert.

Toutefois, certains membres des BRICS+ pourraient renforcer leur position en attirant vers eux d'autres économies du Sud, lassées de la domination occidentale et en quête de partenaires plus fiables. La Russie et la Chine, perçues comme des garants plus solides du commerce international, multiplient les accords de libre-échange, tout comme les Émirats Arabes Unis, l'Inde, l'Iran ou encore l'Indonésie. Ils consolident ainsi leur influence régionale et affirment leur statut de puissances intermédiaires.

À court terme, la suprématie des États-Unis sur le commerce international reste néanmoins incontestée, portée

par la prééminence du dollar et le monopole numérique des géants américains. On estime ainsi que près de 70 % du trafic internet mondial transite par les serveurs d'Amazon.

L'échec du libre-échange et la montée des autoritarismes

L'élection de Donald Trump a marqué un tournant dans le commerce mondial, mais s'inscrit dans une tendance amorcée bien avant son arrivée. Si sa stratégie remet en cause la doctrine du libre-échange, qui s'est imposée depuis les années 1990, elle ne signifie pas pour autant sa fin, ni le début d'une « démondialisation ». Les flux commerciaux demeurent à des niveaux historiquement élevés, mais sont désormais davantage remodelés par des considérations géopolitiques et sécuritaires.

Mais l'ascension de Trump et la montée de formes variées d'autoritarismes prouvent bien une chose : l'expérience du libre-échange a échoué. Dans les pays riches, il a vidé l'industrie manufacturière de sa substance, creusant les inégalités économiques et précipitant le déclassement des classes populaires. En quête de profits toujours plus élevés, les multinationales ont délocalisé massivement leur production vers des pays aux normes sociales et environnementales plus laxistes, laissant des millions de travailleurs et travailleuses sur le carreau.

Dans le Sud global, les dégâts sont encore plus considérables. L'agriculture vivrière est sacrifiée sur l'autel des exportations, l'environnement s'est dégradé sous la pression des industries extractives, et des millions de travailleurs et travailleuses se retrouvent piégés dans des conditions proches de l'esclavage moderne. Sous couvert de croissance et de compétitivité, le libre-échange a avant tout servi les intérêts des grandes puissances, consolidant un système où les pays riches exploitent les ressources et la main-d'œuvre des nations les plus vulnérables.

À l'aube d'une nouvelle ère marquée par la révolution numérique et les défis climatiques, la refonte du commerce international s'impose. Le modèle libre-échangiste, vestige d'un autre âge, ne saurait répondre aux défis du XXI^e siècle. L'alternative autoritaire, quant à elle, promet des ravages tout aussi considérables. Il est temps de replacer les droits humains, la justice sociale et la protection de l'environnement au cœur des priorités, afin d'éviter que les erreurs du passé ne se répètent à une échelle encore plus destructrice.

Nicolas Roux

La version longue de cet article est disponible en ligne : france.attac.org/9622



« La nature reste le principal outil de travail des paysan·nes »

ENTRETIEN

Entretien avec Laurence Marandola, porte-parole de la Confédération paysanne.

Peux-tu nous faire un rapide retour sur les résultats des élections aux chambres d'agriculture, et nous dire comme la Confédération paysanne analyse ces résultats ?

Les résultats des élections agricoles 2025 marquent un tournant. Avec près de 21 %, la Confédération paysanne fait mieux que résister : nous confirmons un ancrage solide. Notre électorat se stabilise et s'élargit, avec une progression en pourcentage et nombre de voix, et ce alors même que le corps électoral agricole s'est beaucoup réduit. Nous décrochons trois nouvelles chambres d'agriculture, en Ardèche, en Corse et en Guyane.

Cette élection acte surtout le recul historique de la liste d'union FNSEA-JA, qui tombe pour la première fois sous la barre des 50 %. Le « syndicalisme majoritaire » se fissure après quarante ans de domination. Le modèle qu'il défend semble de plus en plus contesté. La Coordination rurale (CR) l'emporte dans 14 départements et progresse pour atteindre plus de 29 %, franchissant un nouveau palier. Sur le terrain, le rejet de la FNSEA et l'instrumentalisation des colères paysannes ont payé malgré un travail de fond inexistant. En réalité, les positions de la CR pour l'agriculture ne sont pas du tout alternatives à celles de la FNSEA, la vision libérale de l'agriculture est pratiquement la même, dans un contexte général de forte progression des idées d'extrême droite. Ses méthodes trouvent un large écho dans des médias complaisants.

Les mobilisations dans le monde agricole ces dernières années ont montré une crise du secteur qui n'est pas nouvelle mais qui semble s'accroître fortement. Quels sont les dimensions les plus saillantes de cette crise ?

La « crise agricole » est structurelle et révèle les limites d'un modèle agricole hérité des années 1960. Sous couvert de compétitivité, de course aux volumes et aux exporta-

tions, ce système agricole est à bout de souffle. Il a atteint ses propres limites : baisse continue du nombre de fermes, sur-endettement des exploitations, surcharge de travail mais aussi affaiblissement dramatique de certaines productions comme les fruits et légumes, épuisement des ressources. La crise agricole est également liée à la situation de déclassement et d'isolement des territoires ruraux.

Les décisions politiques ne peuvent plus être court-termistes ni influencées par les intérêts d'une minorité au mépris du pluralisme et de la démocratie. Le monde agricole attend des réponses structurelles dans le sens de l'intérêt général : la rémunération des paysan·nes, une alimentation de qualité et accessible à tous et la préservation de notre capacité à produire demain en faisant face aux réalités climatiques, sanitaires et environnementales. Mais les signaux envoyés par le gouvernement ne vont pas dans ce sens.

Le projet de loi d'orientation agricole vient d'être adopté. Quelles sont les principales mesures et quel regard porte la Confédération paysanne sur cette loi ?

L'empressement à faire adopter cette loi avant l'ouverture du Salon de l'agriculture au prétexte de « calmer la colère du monde agricole » est un leurre. Ce texte est très loin de faire l'unanimité et les mesures qu'il propose ne répondent en rien aux difficultés de la majorité des paysan·nes. Au contraire, ce texte renforce la trajectoire agro-industrielle de l'agriculture. Cette orientation est pourtant responsable de la diminution du nombre de paysan·nes, de la disparition de centaines de milliers des fermes et de la destruction de notre environnement.

La Confédération paysanne n'a cessé de dire qu'un texte prétendant assurer le renouvellement des générations et la souveraineté alimentaire se doit d'aborder les trois leviers que sont le revenu, la transition agro-écologique et l'accès au foncier. Les gouvernements et ses majorités successives s'y sont toujours refusés.

Au contraire, le texte fait des cadeaux à l'agro-industrie qui accélèrent l'accaparement des moyens de production – foncier, eau, aides publiques, et favorisent la destruction des sols et de la biodiversité. Plusieurs dispositions mettent en concurrence agriculture et environnement. Pourtant, de la santé des sols et des cours d'eau dépend la capacité actuelle et future à produire une alimentation de qualité en France. La nature reste le principal outil de travail des paysan·nes, ne pas la respecter porterait préjudice à toutes et tous !

Notre syndicat agricole défend cet intérêt collectif : c'est pourquoi nous avons voulu alerter le Conseil constitutionnel sur les risques graves que font peser sur l'activité agricole plusieurs dispositions de cette loi.

Propos recueillis par Vincent Gay, mars 2025



Entretien avec Mamadou Mignane Diouf ENTRETIEN

Coordinateur du Forum Social Sénégalais et du Forum Social Mondial (FSM) de Dakar en 2011.

Comment le Forum Social Mondial (FSM) est-il arrivé à Dakar ?

La première édition du FSM à Porto Alegre en 2001, à laquelle j'ai participé en tant que militant, m'a enthousiasmée. De retour au Sénégal, j'ai alors convoqué tous les syndicats, ONG, associations de femmes et défenseurs des droits humains pour leur restituer ce que j'avais vécu. Ce qui se passait à Porto Alegre, notamment sur les questions climatiques et la marchandisation du monde, était tellement fort qu'il était évident qu'il nous fallait créer ici un espace pour prolonger ce souffle. C'est comme ça qu'est né le Forum Social Sénégalais (FSS), qui a aussi entraîné la dynamique du Forum Social Africain.

Nous avons organisé une édition du FSS par an tous les ans jusqu'en 2009/2010. Le but était de faire comprendre qu'il existait une dynamique mondiale de citoyennes et citoyens qui se battent pour un autre monde, plus respectueux des droits humains, des minorités et de la coopération. Les FSS se sont tenus dans toutes les régions du Sénégal car il y avait une forte demande de la société civile.

Petit à petit, cette dynamique a traversé les frontières. Des délégations du Mali, de la Gambie, de la Mauritanie ou de la Guinée-Bissau venaient participer, et ont ensuite demandé à être accompagnées pour organiser leurs propres forums. On a tissé des liens de solidarité autour de nos luttes communes : l'accaparement des terres, la dette, la souveraineté alimentaire, la défense des droits sociaux et politiques. Cette dynamique a trouvé un écho plus large avec la candidature du Sénégal pour accueillir le FSM en 2011, qui a permis de créer un véritable carrefour des résistances de la sous-région et d'ailleurs. Le slogan ? « L'Afrique organise le FSM, le Sénégal l'accueille ».

Quelles en ont été les dynamiques ?

Le contexte mondial était très particulier. Les soulèvements du printemps arabe ont d'ailleurs commencé en Tunisie en plein pendant le Forum : la chute de Ben Ali a résonné dans Dakar, renforçant la symbolique de la lutte pour la démocratie et la justice sociale ! Parallèlement, les problèmes d'interventionnisme commençaient en Libye (avec les répercussions que l'on connaît aujourd'hui sur le Sahel et le Mali), la crise politique se densifiait en Côte d'Ivoire et la demande d'alternance politique et de changement se renforçait ici au Sénégal. Ce contexte a marqué profondément les échanges, donnant un rôle central aux organisations africaines pour penser les alternatives à partir de nos réalités concrètes.

On a retrouvé ces préoccupations dans les débats du Forum, mais aussi dans la rue et dans les mobilisations citoyennes qui grandissaient. La présence des délégations sud-américaines et de certains de leurs chefs d'Etat (Chavez, Lula, Morales) a alimenté la réflexion sur la convergence entre luttes locales et dynamiques globales, entre aspiration à la démocratie et rejet du néolibéralisme. En plus d'une réussite populaire, nous avons structuré des moyens d'agir ensemble.

Le FSM de Dakar a aussi donné un souffle à la jeunesse, qui s'est saisi des idées altermondialistes pour les transformer en mots d'ordre et en actions concrètes. Les jeunes ont conscientisé les enjeux qu'ils vivaient et ont nourri un discours d'éducation, de dénonciation et de contestation, notamment dans la musique et dans l'art, le hip-hop. Le mouvement « Y'en a marre », né juste après le Forum, s'inscrit directement dans cette continuité, avec cette volonté de reprendre la parole, de refuser la confiscation du pouvoir, le néo-colonialisme et de défendre une vraie souveraineté populaire. Mais ce n'est pas resté confiné au Sénégal. Des mouvements similaires ont émergé ailleurs dans la sous-région, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, en Guinée, en RDC.

Aujourd'hui, quels sont les enjeux de l'altermondialisme dans la région ?

Les questions de souveraineté alimentaire, de justice climatique, de protection de nos ressources naturelles contre la mainmise capitaliste continuent d'animer les mobilisations. Face au libre-échange et à l'accaparement des terres par les multinationales – un phénomène qui s'est aggravé après la crise alimentaire de 2007-2008 et encore plus aujourd'hui avec la recherche de ressources et d'énergies alternatives par l'UE – aucun pays ou organisation ne peut agir seul, d'où la nécessité d'une convergence globale regroupant les organisations du Nord, du Sud et de l'Amérique.

Propos recueillis par Marie Beyer à Dakar, décembre 2024

La version intégrale de cet entretien est à retrouver sur france.attac.org/9636

Victoire, la justice juge le projet d'autoroute A69 illégal !

Jeudi 27 février 2025, la justice a annulé l'autorisation environnementale pour la construction de l'autoroute A69. Nous publions ici les communiqués de l'Alliance écologique et sociale (AES) et d'Attac.

L'AES salue cette décision du Tribunal Administratif de Toulouse. Malgré les tentatives des porteurs de projet d'instrumentaliser une soi-disant incompatibilité entre impératifs écologiques et sociaux, la mobilisation conjointe des collectifs de riverain·es, des syndicats de travailleur·euses et des associations environnementales a démontré l'incompatibilité de ce projet d'un autre âge avec les impératifs de la transition écologique et sociale.

Cette décision est aussi un avertissement pour le gouvernement qui tente de faire passer en force de nombreuses décisions contraires aux intérêts des travailleur·euses et de l'environnement : dans un état de droit, il n'y a pas de place pour la stratégie du fait accompli, et la prise en compte de l'ensemble des composantes de la société est nécessaire pour construire les conditions d'un avenir souhaitable.

L'AES continuera à se mobiliser aux côtés des collectifs locaux et des organisations environnementales et syndicales au niveau local et national pour travailler à des alternatives justes et écologiques. À commencer par un renforcement du service public ferroviaire et un juste partage des ressources naturelles.

Les membres de l'AES (dont Attac)

Attac France et son comité local Attac Tarn applaudissent la décision courageuse des juges du tribunal administratif de Toulouse qui annule la Raison Impérative d'Intérêt Public Majeur (RIIPM) de l'A69 au motif que cette autoroute est inutile, injuste, écocide et climaticide.

Le combat juridique et sur le terrain avec les écureuils, la mobilisation citoyenne tant nationale que locale va marquer l'histoire du droit environnemental. L'État et les gouvernements successifs ont sacrifié illégalement des terres nourricières, une nature et des paysages remarquables, mais son obsession mortifère n'impactera finalement pas la sécurité et la santé des habitant·es humains et non humains du Tarn qui auraient été victimes de l'autoroute la plus chère de France. C'est la victoire de l'intérêt général sur les intérêts particuliers et capitalistes.

Attac France et Attac Tarn

Journées d'action « Désarmer Bolloré »

Le collectif « Désarmer Bolloré » s'est constitué en juillet 2024, après la dissolution de l'Assemblée nationale sur la base d'un appel signé par de nombreuses associations et réseaux dont Attac. L'objectif : mener partout bataille contre la montée de l'extrême droite, et plus particulièrement contre Vincent Bolloré, en visibilisant l'ensemble de ses entreprises.

Les activités de « Désarmer Bolloré » sont diverses et incluent des enquêtes, la publication de textes ainsi que des actions. Du 29 janvier au 2 février, cinq journées d'actions décentralisées ont été organisées. Les cibles potentielles ont été choisies notamment à partir d'une carte collaborative présentant l'ensemble des sites des entreprises Bolloré.

Les actions et les cibles ont été très variées. Citons l'entreprise IER, dépendant de Blue Systems, qui fournit des outils de surveillance, notamment de contrôle aux frontières, visée à Nantes, à Besançon, et aussi en Belgique. Ou encore la Socfin, qui possède des plantations de palmiers à huile en Afrique et d'hévéas en Asie et qui a des contrats de recherche avec le CIRAD à Montpellier. Un rassemblement alertant sur les pratiques de Bolloré s'est déroulé devant les locaux de le CIRAD. Des entrepôts pétroliers ont été ciblés à Strasbourg, dans le Loiret, dans la Nièvre et près de Poitiers.

D'autres initiatives ont visé les composantes de l'empire médiatique de Bolloré, comme l'École Supérieure de Journalisme de Paris ESJ ou encore les locaux de Hachette, Larousse et Fayart en région parisienne. Enfin, l'opération marque-pages s'est poursuivie durant ces journées d'action, tant dans des magasins Relay que dans différents lieux de culture comme le salon de la bande dessinée à Angoulême. Les modes d'action étaient très variés : tractage, décorations à la peinture, voire désarmement d'ordinateurs. L'ensemble de ces actions peuvent être retrouvées sur une carte.

La campagne Désarmer Bolloré est une campagne sur le long terme et se poursuit sur plusieurs fronts en fonction de l'actualité. Les cartes, actualités sur la campagne et les informations sur les actions peuvent être trouvées sur le site de la campagne : desarmerbollore.net/appel

Gilles Sabatier

Enquête conscientisante

Le 11 janvier dernier, sept militant-es Attac des espaces genre, anti-sexisme et des référent-es pour la prise en charge des Violences sexistes et sexuelles (VSS) se sont retrouvé-es pour participer à une journée de formation à l'enquête conscientisante. Notre groupe avait fait appel au collectif d'éducation populaire féministe rEGALons-nous, qui a spécialement élaboré un format dédié à notre accompagnement.

Nous avons commencé par revenir sur les racines de cet outil, dans les enquêtes ouvrières de Flora Tristan ou de Marx, ou encore dans les pédagogies émancipatrices inspirées de Paulo Freire, pour dessiner ensemble les principes de l'enquête conscientisante : une enquête à la première personne, ce « nous » qui subit une même oppression, dans une perspective de transformation sociale.

Le groupe a ensuite lui-même vécu une enquête préparée par Antinea, la formatrice. Par binômes, nous nous sommes adressé-es chacune des questions du questionnaire sans rebondir sur nos réponses mutuelles, avant de faire une restitution en groupe de nos impressions et prises de conscience – sans obligation de rentrer dans les détails.

L'expérience permettait à la fois d'exprimer des situations vécues au sein de nos espaces militants, de les mettre en résonance et de les approfondir. Remuant ! C'est bien l'enjeu de l'enquête conscientisante, en tant que dispositif d'écoute et de dire, visant l'émancipation collective. Le questionnaire évolue en effet vers nos possibilités d'action et ce qu'il s'agit de mettre en pratique.

Le reste de la journée a été consacré, à travers différents exercices, à travailler à l'élaboration d'une enquête conscientisante au sein d'Attac : quelles en seraient les intentions, les questions, les conditions de diffusion et de valorisation, dans quels espaces-temps la mettre en place concrètement...

D'une grande richesse, cette journée a marqué un petit pas dans le travail de réflexivité qui s'impose au sein de notre association pour continuer à grandir et évoluer positivement. Les enquêtes conscientisantes et les savoirs expérientiels ont une place essentielle dans cette démarche.

Merci à l'espace Formation & Éducation populaire d'Attac et au collectif rEGALons-nous.

Les participant-es de la formation

Attac porte plainte contre Le Figaro

Dans un article publié le 22 novembre 2024, Le Figaro a qualifié Attac d'association « communautariste » qui serait « liée aux Frères musulmans ». Malgré de nombreuses adresses au journal, l'article n'a pas été corrigé.

Malgré de nombreuses adresses au journal, l'article n'a pas été corrigé. Cette double affirmation grotesque et mensongère (digne du site parodique Le Gorafi) atteint gravement à la réputation de notre association. C'est pourquoi Attac a déposé plainte pour diffamation.

Ce genre d'amalgame aux relents islamophobes est irresponsable. En ces temps de montée des idées d'extrême droite, Le Figaro contribue à attiser un climat de défiance vis-à-vis des organisations progressistes en général, et d'Attac en particulier. Cette initiative n'est pas anodine alors même que le terme « d'islamogauchisme » est brandi jusqu'à l'Assemblée nationale pour discréditer l'opposition.

Elle s'ajoute à d'autres tentatives de disqualification des mouvements sociaux et écologistes. Gérard Darmanin avait déjà qualifié d'éco-terroristes les manifestant-es contre la méga-bassine de Sainte-Soline. Attac avait même été convoquée devant une Commission d'enquête sur les « groupuscules auteurs de violences ».

Fondée en 1998, Attac produit des analyses et mène des actions pour la justice fiscale, sociale et écologique. Notre association ne perçoit aucune subvention publique : elle est financée à plus de 90 % par les dons et adhésions des quelques 10 000 personnes qui soutiennent nos actions contre le pouvoir de la finance et des multinationales. Notre association agit ainsi en toute indépendance, et ses campagnes relatives à l'impôt sont notamment reconnues d'intérêt général.

Laisser penser que notre association serait « communautariste » et « liée » à une organisation politique religieuse apparaît non seulement absurde mais également complètement contraire à nos valeurs.

Il nous paraît important que la justice soit saisie afin de ne pas laisser ces méthodes de désinformation et de stigmatisation se propager et devenir banales. Il est désolant de voir qu'un quotidien comme Le Figaro foule au pied la déontologie journalistique la plus élémentaire, contribuant ainsi à fausser le débat public.

Nous ne laisserons rien passer dans notre combat pour un monde plus juste et solidaire !

Lou Chesné, Vincent Drezet, Youlie Yamamoto, porte-paroles d'Attac



13 000 monnaies digitales privées dont la plus connue est le Bitcoin, qui devance largement les autres monnaies digitales telles que Ethereum et Ripple.

En créant le Bitcoin en 2008, au lendemain de la grande crise financière, ses concepteurs souhaitaient aboutir à des rapports économiques et sociaux plus horizontaux, décentralisés et libres de tout contrôle ; ils revendiquaient également la possibilité de se réappropriier l'instrument monétaire, à leurs yeux trop longtemps « confisqué » par le système État-Banques. C'était l'esprit libertarien des débuts de l'Internet.

Le Bitcoin et les autres crypto-actifs forment désormais un écosystème concurrentiel qui fonctionne en dehors du circuit des banques commerciales et de la banque centrale. Il s'agit de monnaies privées, libellées dans une unité de compte différente des devises officielles, et ainsi déconnectées de toute autorité publique capable de garantir leur liquidité et leur sécurité.

Les monnaies numériques : une révolution ?

Après la crise financière de 2008, l'évolution des systèmes de paiement a pris une nouvelle tournure avec l'apparition des monnaies numériques, telles que le Bitcoin. Les monnaies numériques (ou digitales) se sont multipliées depuis, jusqu'à la création récente du \$Trump, crypto-actif créé par Donald Trump au début de son second mandat. Leur émergence pose des questions fondamentales sur l'avenir des paiements, de la monnaie et de la finance.

Les technologies numériques affectent de nombreuses dimensions de la société, en particulier le système de paiement. Au cours de cinq dernières décennies, les innovations se sont traduites, dans un premier temps par un processus de dématérialisation des instruments monétaires. Ainsi avec l'invention de la carte à puce, l'utilisation des espèces (billets et pièces) tend à devenir marginale¹.

La crise du Covid a accéléré cette évolution. Ces changements de support monétaire ne remettaient pas en cause le fonctionnement et la sécurité du système monétaire qui restaient garantis par les autorités publiques (banques centrales, superviseurs bancaires, assurance des dépôts etc.).

Le développement des monnaies numériques change la donne. On peut répartir celles-ci en deux catégories distinctes, selon qu'elles sont émises par des acteurs privés tels que les GAFAM, ou publics tels que les banques centrales. Ces nouvelles monnaies vont-elles se substituer aux monnaies traditionnelles ? Quels en sont les avantages et les risques ? Les États seront-ils en mesure de préserver leur souveraineté monétaire ?

Les crypto-actifs privés : du Bitcoin au Stablecoin

Ces nouveaux instruments monétaires sont émis sans intermédiaire bancaire, et sont utilisables au moyen d'un réseau informatique décentralisé, échappant au contrôle de l'État ou de la banque centrale. En 2022, on dénombrait

Le Bitcoin n'est pas une véritable monnaie

Ces nouveaux instruments de paiement cryptographiques peuvent difficilement prétendre au statut de monnaie. En effet, cette dernière est généralement définie comme un moyen de paiement ayant cours légal sur un territoire. Seuls deux pays, le Salvador et la Centrafrique ont adopté le Bitcoin comme monnaie légale. Les crypto-monnaies sont déconnectées de toute autorité souveraine assurant leur liquidité et leur pérennité. Ce qui découle de la philosophie libertarienne anti-banque et anti-Etat qui a inspiré leur création.

En second lieu, ces crypto-actifs se caractérisent par une forte instabilité qui empêche celles-ci de remplir les rôles d'unité de compte et de réserve de valeur qui sont les principales fonctions de toute monnaie. Le Bitcoin a connu plusieurs krachs illustrant cette instabilité qui provient de ce que, comme la plupart des crypto-actifs de première génération, c'est un instrument de spéculation, source de gains financiers rapides et faciles.

En troisième lieu, ces nouveaux instruments numériques à caractère spéculatif ne remplissent pas de véritable fonction économique. Le volume des échanges, et l'évolution du cours de ces instruments sont largement déconnectés de l'activité économique à laquelle ils ne contribuent pas directement. On retrouve ici l'opposition célèbre de Keynes entre l'activité de spéculer et l'activité d'entreprendre, créatrice de véritable richesse. Au total, la terminologie de crypto-actifs, et non de crypto-monnaies, est plus appropriée pour caractériser ces instruments digitaux.

Les stable coins en plein développement

Une deuxième génération d'instruments numériques privés s'est développée à partir de 2014 : ce sont les

Stablecoins qui visent à être des crypto-actifs stables grâce à un ancrage sur une monnaie légale (le dollar, le plus souvent) ou sur un panier de monnaies. Cette propriété les différencie nettement des crypto-actifs de la première génération, tels que le Bitcoin, qui se caractérisent par une forte instabilité, du fait de leur rôle d'instrument spéculatif.

On assiste récemment au développement d'une troisième génération d'instruments numériques privés, les Global Stablecoins (GSC) émis par les grands acteurs du numérique, les GAFAM états-uniens et les BATX chinois². Du fait de leur grande dimension, ces acteurs pourraient être en mesure de toucher un vaste public et de s'imposer à l'échelle internationale.

Le \$Trump symbole d'un choix idéologique

Donald Trump a débuté son deuxième mandat à la présidence des Etats-Unis en créant un crypto-actif à son effigie, le \$Trump. 200 millions de jetons ont été mis en vente par CIC Digital, une firme affiliée à la *Trump Organization*, qui regroupe les intérêts de la famille Trump. La valeur totale des jetons numériques, dont le cours est passé de 6 dollars à 70 dollars en quelques jours, a augmenté de 12 milliards de dollars. On est en plein dans les conflits d'intérêts et la corruption puisque Trump a profité de sa notoriété et son pouvoir de président pour s'enrichir !

En émettant sa propre monnaie, Trump – suivi par Elon Musk et son Tesla coin – veut créer une rupture idéologique et politique radicale. Le lancement du \$Trump est l'expression d'un projet de société libertarien centré sur le rejet de l'Etat, et fondé sur une alliance avec les Big Tech illustrée par la participation d'Elon Musk au gouvernement. Le \$Trump symbolise la volonté politique de transformer le capitalisme néolibéral en accaparant, au profit d'une oligarchie, les instruments de l'Etat régaliens, à commencer par la monnaie. Pour bien montrer sa volonté de privatiser le dollar, Trump a interdit à la Fed, la banque centrale états-unienne, d'émettre un dollar numérique officiel de banque centrale.

Ce projet de faire des crypto-actifs privés la principale forme de monnaie dans le futur est miné par d'importantes contradictions. Car ceux-ci ne peuvent jouer le rôle de monnaie, pour les raisons indiquées ci-dessus. Par ailleurs, le rôle dominant du dollar dans le système monétaire international serait ébranlé si les crypto-actifs privés libellés en dollar se substituaient au billet vert officiel, garanti par la Fed et le Trésor états-uniens. Trump pourrait se trouver piégé par son aveuglement idéologique... pour le plus grand bénéfice des BRICS qui veulent à juste titre dédollariser le système monétaire international.

Les monnaies numériques publiques émises par les banques centrales

Responsables du fonctionnement du système de paiement, les banques centrales doivent s'adapter aux

technologies numériques. En 2024, plus de 130 pays étaient engagés dans l'exploration d'une Monnaie Numérique de Banque Centrale (MNBC), qui est déjà devenue une réalité dans plusieurs pas : la Chine, le Nigéria, les Bahamas ou encore la Jamaïque.

Les MNBC pourront être émises sous deux formes : MNBC de gros, destinée aux paiements de gros montant et ne pouvant être détenue que par les intermédiaires financiers autorisés par la banque centrale, et les MNBC de détail, accessibles à l'ensemble du public. Dans ce dernier cas, les MNBC seront la forme numérique de la monnaie fiduciaire, qui est une monnaie officielle réglementée par la loi, à la différence des crypto-actifs et des stablecoins. Cette option n'a pas la faveur des banques privées, car le développement de la monnaie fiduciaire numérique pourrait se faire au détriment de la monnaie scripturale, créée à l'occasion de leurs opérations de crédit.

Les motivations des autorités monétaires pour la mise en œuvre de MNBC sont différentes selon les pays et leur niveau de développement : (i) offrir une alternative dématérialisée au cash (billets) et permettre au public d'avoir accès à un moyen de paiement garanti par l'Etat, (ii) réduire le coût du système de paiement, (iii) promouvoir l'inclusion bancaire, particulièrement auprès des populations non bancarisées, (iv) accroître la sécurité du système de paiement, notamment pour les règlements transfrontières, (v) permettre une traçabilité des transactions monétaires, favorable à la lutte contre les opérations illicites.

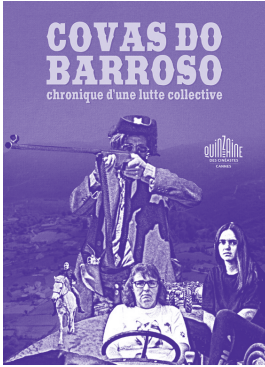
De tous les projets de MNBC, l'e-yuan chinois (e-CNY), lancé en 2014, est l'un des plus ambitieux et des plus anciens. Ce système de paiement, par la traçabilité des transactions qu'il permet, est un devenu instrument de contrôle de la population chinoise. Pour les pays dits « démocratiques », une question majeure posée par la mise en place des MNBC telles que le e-euro, est que celles-ci soient assorties de règles strictes en matière de protection des données personnelles.

On peut penser que le développement des instruments cryptographiques aura un impact important sur les systèmes monétaires et financiers dans le futur. On pourrait ainsi assister à une guerre entre les stable coins, monnaies numériques privées émises par les géants numériques, et les monnaies légales contrôlées par les banques centrales.

Dominique Plihon

1 La quasi-disparition des espèces devient une réalité dans certains pays comme la Suède.

2 GAFAM : Google, Amazon, Facebook, Apple et Microsoft. BATX : Baidu, Alibaba, Tencent, Xiaomi.



Covas do Barroso

Il y a environ huit ans, la communauté de Covas do Barroso, au nord-est du Portugal, découvre qu'une entreprise britannique envisage d'implanter sur ses terres la plus grande mine de lithium à ciel ouvert d'Europe. Pour protéger la montagne, les habitants décident de faire face. Le cinéaste Paulo Carneiro se met au service de la lutte dont il filme le déroulement. Il ne faut pas chercher dans ce film un argumentaire contre l'extractivisme : il n'est en rien didactique mais s'inspire plutôt du cinéma d'intervention, forme connue du cinéma portugais des années 1970. À la fois documentaire sur le lieu (classé au Patrimoine Agricole Mondial par les Nations unies depuis 2018) et fiction aux allures de western avec le village pour décor, *Covas do Barroso* est une reconstitution, une réinvention ou même une réinterprétation des faits. Il interroge sur la capacité de changer les choses grâce au cinéma.

Chacun des protagonistes y rejoue son propre rôle autour d'épisodes réellement vécus. Les signes d'un dérèglement à venir, l'évocation des différents événements, l'expression «chorale» des groupes de militants, les chants de résistance qui accompagnent l'action sont autant d'éléments qui, non sans humour, permettent au spectateur d'identifier les ressorts de la lutte et les faire siens.

Sylvie Agard pour le groupe Cinéma

Covas do Barroso,
chronique d'une lutte collective
un film de Paulo Carneiro, 77 mn,
sortie le 26 mars 2025.



De la guerre froide à la guerre verte

En 2018, la réalisatrice du film, retourne au Paraguay, pays d'origine de son père, six ans après le « coup d'État parlementaire » contre le premier gouvernement progressiste (2008-2012) depuis la dictature du général Stroessner (1954-1989). Le rêve de mener une réforme agraire n'a pas abouti et les effets de l'accaparement des terres sont dévastateurs. Les sojas génétiquement modifiés occupent 96 % des terres cultivables. Les températures dépassent les 45 degrés, les incendies rendent l'air irrespirable et le fleuve Paraguay, l'un des plus importants d'Amérique latine, est en train de s'assécher.

Le voyage d'Anna Recalde Miranda va durer plusieurs années au cours desquels elle filme militants et amis. De «l'opération Condor», campagne d'assassinats et de lutte anti-guerilla pour éliminer les opposants politiques avec le soutien des États-Unis dans les années 1970, à la «République du soja» installée par l'agrobusiness mondial où les militants écologistes et défenseurs de la terre, qualifiés de terroristes, sont agressés et tués, l'horizon est une ligne sans fin. L'ombre du condor plane toujours sur le continent latino-américain.

Un beau sujet de débat pour réfléchir aux mécanismes en œuvre en temps de crise écologique et climatique et tenter de les inverser.

Sylvie Agard pour le groupe Cinéma

De la guerre froide à la guerre verte
un film de Anna Recalde Miranda,
102 mn, sortie le 26 mars 2025

Attac est partenaire du film, également soutenu par de nombreuses organisations et journaux



Un médecin pour la paix

Izzeldin Abuelaish, premier médecin palestinien à travailler dans un hôpital israélien, voit sa maison bombardée en 2009, tuant trois de ses filles et sa nièce. À partir de cette date clé, le film propose une chronologie dont le point de départ est la nakba, déplacement forcé de 700 000 Palestiniens à la création de l'État d'Israël en 1948. Convaincu, depuis son enfance dans un camp de réfugiés, que l'éducation est le moyen de vivre en paix puisqu'elle lui a permis de se réaliser comme médecin, il a fait de sa tragédie personnelle un moteur pour appeler à la paix depuis son exil au Canada. Déterminé à obtenir justice, il intente une action contre les autorités israéliennes pour faire reconnaître la responsabilité de l'armée dans la mort de ses enfants et obtenir réparation. Le film, tourné avant le 7 octobre 2023, ne fait pas l'impasse sur le cycle de violences qui a mené à la situation actuelle à Gaza. Grâce à cet homme déterminé, encore sous le poids du chagrin mais qui se bat pour guérir une société déchirée par la haine et la méfiance, on aimerait encore croire à une réconciliation possible entre les deux peuples, à égalité de droit.

Hors les membres de sa famille, les témoignages de quelques proches montrent sa force de conviction. C'est un des mérites de ce film très émouvant.

Sylvie Agard pour le groupe Cinéma

Un médecin pour la paix
un film de Tal Barda, 92mn, d'après
le livre *I shall not hate* du Dr Izzeldin
Abuelaish, sortie le 23 avril 2025



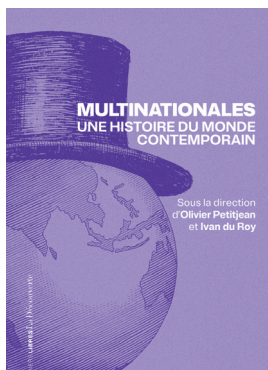
Le péril Bolloré

Quelques décennies après l'abandon de la doctrine qui défendait aux États-Unis un traitement équilibré et « impartial » de l'information, la fièvre gagne l'Europe. Dopés par une concentration accrue des moyens de production médiatique et la pression grandissante du profit, les médias bolloréens occupent en France le poste d'avant-garde. En mobilisant son empire pour mettre les idées de l'extrême droite au centre du débat public et en œuvrant à son rapprochement avec la droite libérale, Vincent Bolloré contribue à les faire accéder au pouvoir.

Procès de sa montée en puissance, ce livre éclaire comment le bollorisme traduit une évolution du capitalisme français et pourquoi une partie de la bourgeoisie se plaît à le condamner tout en reprenant ses vues : liberté du possédant d'imposer les thèmes du débat public, confusion entre antisémitisme et antisionisme, obsession de la politique spectacle, dénonciation de l'audiovisuel public, etc.

Aujourd'hui, il ne manque plus à cette bollosphère que la prise du pouvoir. Mais peut-être est-il encore temps de l'enrayer, à condition de refaire des médias une question politique et l'objet d'un rapport de force.

Le péril Bolloré
Marie Bénilde
La Dispute, 2025



Multinationales

Qu'on consomme leurs produits, qu'on admire leurs marques ou qu'on dénonce leurs pratiques, les multinationales sont omniprésentes dans nos vies. Mais les connaît-on vraiment ? Quand sont-elles apparues ? Comment sont-elles devenues si puissantes ? Ce livre, associant chercheurs et journalistes, offre une fresque historique et critique inédite sur ces entreprises qui ont contribué à façonner le monde dans lequel nous vivons. Des premiers câbles télégraphiques sous-marins aux géants du Web, de IG Farben au pesticide RoundUp, de Rockefeller à Elon Musk, il retrace leur montée en puissance progressive jusqu'à nos jours.

L'histoire des multinationales épouse celle des relations entre États, des conflits et des grandes crises. Elle suit de près la trajectoire des changements technologiques, que ces entreprises ont contribué à orienter et accélérer. Elle accompagne la mutation de nos vies quotidiennes, à travers l'avènement d'une société de consommation de masse puis du tout-numérique. Elle est aussi l'histoire de la transformation de notre environnement naturel, de l'extraction des matières premières, de la production d'énergie à une échelle toujours plus importante, jusqu'à engendrer des menaces inédites. L'histoire des multinationales est donc notre histoire.

Multinationales,
Une histoire du monde contemporain
Olivier Petitjean, Ivan du Roy (dir.)
La Découverte, 2025



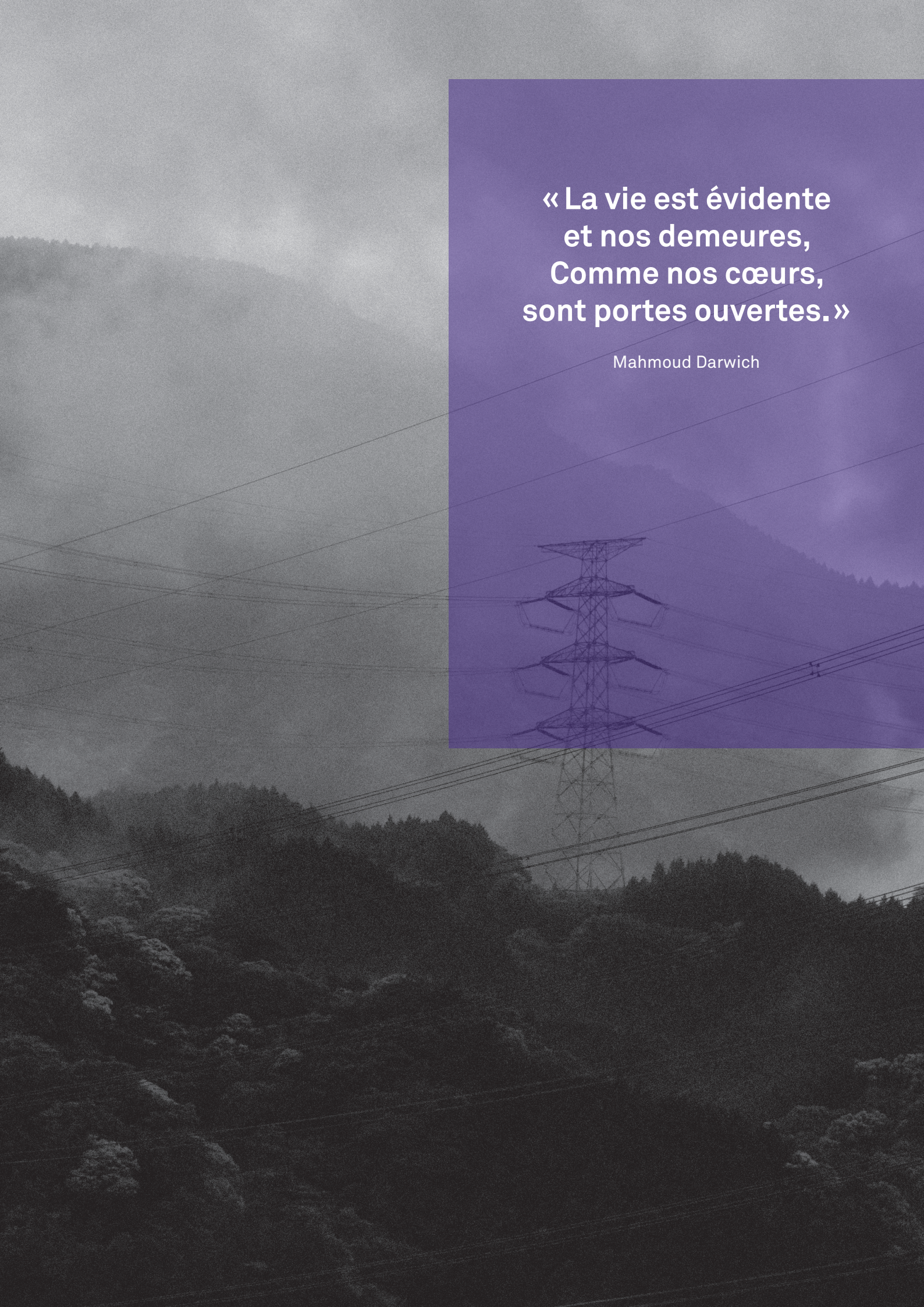
Rendre l'eau à la terre

Depuis que les rivières ont été canalisées par les humains, les terres avoisinantes souffrent aussi bien de sécheresses que de crues. Il y a une déconnexion des rivières et des plaines alluviales. Jadis, les castors facilitaient les échanges hydriques entre les rivières et les terres qui les entourent grâce à leurs constructions et barrages. Ils entretenaient les zones humides et ralentissaient l'écoulement de l'eau.

Le philosophe Baptiste Morizot a enquêté sur cette question, que ce soit au travers de ses lectures, de ses rencontres avec des hydrologues américains spécialistes des castors, ou d'un travail de terrain dans une rivière dans la Drôme. Il propose de « décorseter » les rivières et de les rendre à nouveau « vivantes » en collaborant avec les castors, de manière à mener une « restauration des rivières fondée sur les processus ». Dans ce livre, Baptiste Morizot poursuit ainsi le travail qu'il mène depuis plusieurs années sur les alliances possibles entre les humains et les non-humains. Il faut aussi citer la co-auteure, Suzanne Husky, qui signe les nombreuses aquarelles qui illustrent le livre, souvent avec beaucoup d'humour.

Gilles Sabatier

Rendre l'eau à la terre,
Alliances dans les rivières
face au chaos climatique
Baptiste Morizot et Suzanne Husky
Actes Sud, 2024

The background image is a grayscale photograph of a mountainous landscape. In the foreground, a large, lattice-structured electricity pylon stands prominently, with several power lines stretching across the frame. The background shows rolling hills and mountains shrouded in a thick mist or fog, creating a sense of depth and atmosphere. A semi-transparent purple rectangle is positioned on the right side of the image, containing white text.

**« La vie est évidente
et nos demeures,
Comme nos cœurs,
sont portes ouvertes. »**

Mahmoud Darwich